

L'Amicale des Personnels de la Ville et de la  
Communauté Urbaine de Strasbourg

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 6 JUIN 2011**

Membres présents :

BALDENSPERGER Jean-Luc, BAUM Robert, BERNARD Martine, DECHRISTE Michel, FOLKMANN Arlette, FOURBOUL Marc, GUTH Lucien, HENCK André, HOFFART Cornélia, HUBER André, JACQUOT Marcel, JOST Marlène, KIMM Pierre, KREBS Didier, MARCHAL Philippe, MARTINEZ Valérie, MARZOLF Suzanne, PIERRON Jean-Pierre, RICHERT Raymond, SCHAUB Raymond, SCHNEIDER Jean-Claude, SOMMER Jean-Bernard et WENDLING Michèle.

Membres excusés :

BATH Pierre, BAUER Mireille, DILLMANN Christine, GUTH Lucien, KUNTZMANN Pierre, OPPERMANN Bertrand, STOEBENER Michel, le membre de droit du syndicat CFTC et Mme CLEMENS Corinne.

Procurations :

M. BATH Pierre a donné procuration de vote à M. FOURBOUL Marc.  
Mme BAUER Mireille a donné procuration de vote à M. MARCHAL Philippe.  
M. GUTH Lucien a donné procuration de vote à M. HENCK André  
M. KUNTZMANN Pierre a donné procuration de vote à M. PIERRON Jean-Pierre  
M. OPPERMANN Bertrand a donné procuration de vote à M. BALDENSPERGER Jean-Luc  
M. SCHAUB Raymond a donné procuration de vote à Mme BERNARD Martine à partir de 16 heures en raison de son départ anticipé.

A 14h35, le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration du lundi 6 juin 2011

En premier lieu, M. Marcel JACQUOT désire s'excuser pour la mauvaise date notée sur l'invitation au Conseil d'Administration de ce jour et remercie les présents.

↳ **1<sup>ER</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2011**

Le Président demande si quelqu'un a des observations à faire sur le procès verbal qui leur a été transmis préalablement. Il n'y a aucune remarque et il propose donc de mettre au vote ce procès verbal. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

↳ **2<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : PRESENTATION DE LA TRESORERIE**

Le Président donne la parole au Trésorier Général, M. André HUBER.

M. André HUBER distribue les documents comptables de 2010, simplifiés et détaillés commission par commission pour en faciliter la compréhension, ainsi que le projet de budget prévisionnel pour 2012.

• **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2010**

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'autorité territoriale (Chèques-vacances 1 960 377,70 € et gratifications médaillés 63 650,15 €) 2 024 027,85 €

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale (Noël des enfants, Noël des retraités, Banquet des médaillés et retraités et Fonds de secours) 475 398,65 €

Dépenses de fonctionnement pour les activités sociales, culturelles, gestion immeuble ... 862 869,12 €

Soit un total de dépenses de : **3 362 295,62 €**

M. André HUBER commente divers postes :

- Les honoraires de 9 895,80 € sont ceux de l'expert comptable et du commissaire aux comptes.
- Les amortissements se montent à 34 510,15 €. Le Trésorier rappelle que ce n'est pas une sortie d'argent, il s'agit d'une écriture comptable avec une répartition sur 5 ou 10 ans.
- Les frais généraux de 16 411,83 € comprennent : l'électricité, les fournitures de bureau, les achats et fournitures diverses, les locations diverses, les services extérieurs, les cadeaux aux membres, les déplacements, les frais de réceptions, le téléphone, les services bancaires et les commissions ANCV.
- Le tarif préférentiel a généré une dépense de 4 197,84 € puisqu'en 2010 a eu lieu l'édition du livret.
- Le point perte et produit sur billetterie relève un excédent de 36,81 € et celui de la billetterie et de sa variation de stock un excédent de 139,30 €. Une précision, les billets Intersport ont été remisés pour pouvoir être vendus avant leur perte de validité.
- Une dépense de 185 882,48 € correspond aux activités diverses, dont le journal pour un montant de 61 049,46 €.

- 12 951,15 € pour les activités de détente (excursions, voyages, étang de pêche et thé dansant).
- Les loisirs (ski, skat, pétanque et couture) pour 7 542,63 €.
- Les logements de vacances pour un total de 524 544,27 €, dont le bilan détaillé est présenté par le Trésorier :

**DETAILS DES DEPENSES LOGEMENT**

Location linéaire	29 450,00 €
Entretien logement	13 022,37 €
Matériel et équipement	15 482,00 €
Charges locatives	94 018,51 €
Taxes	37 138,05 €
Assurances logements	7 052,41 €
Location emplacement 12 MH	36 330,00 €
Location linéaires 21 MH	148 602,22 €
Entretien MH	5 884,02 €
Charges locatives MH	2 048,42 €
Assurances MH	3 600,98 €
Charges diverses	7 727,80 €
Fonctionnement	5 103,92 €
Amortissements	119 083,57 €
<b>TOTAL DES DEPENSES :</b>	<b>524 544,27 €</b>

Les charges diverses concernent uniquement les remboursements des désistements, sommes récupérées si le logement est reloué.

Les appartements linéaires ont été réduits, puisqu'on passe de 12 logements linéaires à 4.

Ensuite M. André HUBER commente les recettes pour **3 251 982,99 €**, détaillés de la manière suivante :

○ Cessions des agents pour l'épargne vacances	968 536,00 €
○ Total des subventions de la CUS	1 730 553,56 €
qui se décomposent en :	
- chèques-vacances	991 841,70 €
- gratifications aux médaillés	63 650,15 €
- fêtes de Noël des enfants et des retraités, banquets des médaillés et fonds de secours	475 398,65 €
- fonctionnement des activités et gestion immeuble	199 663,06 €
○ Total des autres ressources	171 690,00 €
- cotisations des membres	160 577,85 €
- produits financiers	5 174,05 €
- participation du Crédit Municipal	3 392,00 €
- produits exceptionnels (agenda)	2 546,10 €
○ Recettes provenant des logements de vacances	381 203,43 €

La subvention pour la gestion de l'immeuble correspond à la totalité du loyer et à 50 % des charges.

Ces recettes dégagent un résultat négatif de **110 312,63 €**. Il s'agit d'un déficit comptable et non de trésorerie.

M. Jean-Luc BALDENSPERGER demande pourquoi figurent deux chiffres de frais d'assurance au niveau des logements. M. André HUBER lui précise qu'il scinde le tarif des assurances des logements et des mobil homes.

Il n'y a plus de questions, le point suivant peut être abordé.

- **BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT 2011/2012**

En 2011, il est prévu de dépenser 172 000 € sur les 769 000 € de réserve pour des travaux à Agay, Bormes, Cap d'Agde, Klingenthal (les 4), Paris 3, Saint Cyprien et Vieux Boucau.

En 2012, il est prévu le remplacement de 7 mobil homes car ils ont plus de 10 ans d'âge, ainsi que la réfection complète d'Arzon et Tranche sur Mer pour un total de 221 000 €.

Les réserves vont être divisées par deux, mais les logements seront en conformité électrique et une rénovation d'ensemble est prévue dans le même temps, cela afin de maintenir en état le patrimoine de l'Amicale.

M. André HENCK demande à ce que ce prévisionnel soit joint au document qui sera remis à l'administration.

M. Marcel JACQUOT précise que ce prévisionnel doit être validé au préalable par le CA.

- **BUDGET PREVISIONNEL 2012**

M. André HUBER présente le budget prévisionnel 2012, dont les principaux chiffres sont les suivants :

**DEPENSES**

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'autorité territoriale		2 060 000 €
- chèques vacances	1 990 000 €	
- gratification médaillés	70 000 €	
Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale		518 700 €
- Noël des enfants	245 000 €	
- Noël des retraités	144 700 €	
- Banquets des médaillés	44 000 €	
- Fonds de secours	85 000 €	
Dépenses de fonctionnement, activités sociales, culturelles, loisirs, gestion immeuble		352 550 €
Logements de vacances		488 250 €
<b>TOTAL DES DEPENSES:</b>		<b>3 419 500 €</b>

## RECETTES

Subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'autorité territoriale	1 075 000 €
Cession des agents épargne vacances	985 000 €
Subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'Amicale	518 700 €
Subvention de fonctionnement, activités sociales, culturelles, loisirs, gestion immeuble	245 000 €
Logements de vacances	400 000 €
Autres ressources	195 800 €
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>3 419 500 €</b>

### Précisions apportées au niveau de la fête de Noël des enfants :

Les dépenses se décomposent en charge fixes, qui sont tout à fait prévisibles, et en charges variables qui dépendront évidemment du nombre de bénéficiaires.

M. André HENCK précise que l'augmentation a été calculée selon l'inflation, environ 2,5%, ce qui explique des chiffres non entiers.

La proposition d'augmentation faite à l'administration sera donc d'augmenter les bons d'achats et les jouets de 33 € à 34 € et ceux de 43 € à 44,30 €, respectivement pour les tranches d'âge de 0 à 4 ans et de 5 à 13 ans.

### Précision concernant la fête de Noël des retraités et le banquet des médaillés :

Les charges variables dépendent également du nombre des bénéficiaires.

Une augmentation de 1 € est proposée pour le colis de Noël des retraités pour passer de 35 € à 36 €.

Les cadeaux surprises sont supprimés.

Pour le banquet, la participation individuelle pour le traiteur sera de 54,50 € au lieu de 53 €.

### Particularité au niveau des dépenses pour les activités diverses :

- une réduction des dépenses du journal en limitant le nombre de page
- 20 000 € affectés au 50<sup>ème</sup> anniversaire puisqu'une plaquette sans publicité sera éditée pour l'occasion, à moins de trouver des sponsors ou des généreux donateurs ...

Pour la cotisation des membres, il est proposé de faire une pause et de maintenir la cotisation à 20 €.

M. Robert Baum prend la parole et demande : « Pourquoi la location en linéaire mobil home a augmenté de 12 000 € alors qu'aucune décision n'a été prise ? »

M. André HUBER répond qu'il s'agit de l'augmentation des prestataires.

M. Marcel JACQUOT précise que si on considère l'ensemble des linéaires, des logements et des mobil-homes, les chiffres s'équilibrent.

Une question de fond se pose sur la pertinence des linéaires : « Faut-il garder ce parc de linéaires ? »

Pour cela, M. André HENCK propose de prendre date d'une réunion en septembre/octobre pour débattre de tout cela.

M. Marcel JACQUOT propose de faire également l'attribution des logements hiver dans le même temps.

La date limite de remise des demandes hiver est fixée au 14 septembre 2011 avec une réunion le mardi 4 octobre 2011.

Pour revenir au bilan financier, une question demeure (A. HENCK) : pourquoi a-on un rendement si dérisoire sur les produits financiers ? (580 000 € de placement qui dégage uniquement 5 000 €).

M. André HUBER précise que le rendement des SICAV monétaires est de moins de 1 %.

Le Président soumet au vote le bilan et le compte de résultat 2010 : ils sont **approuvés à l'unanimité des présents**.

Ensuite, le budget prévisionnel 2012 est soumis au vote : **Adopté à l'unanimité des présents**.

Et pour finir, le budget prévisionnel d'investissements 2011 et 2012 est également **adopté à l'unanimité des présents**.

### ↳ 3<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : RADIATION DES MEMBRES NON A JOUR DE LEUR COTISATION

Il reste 25 membres qui n'ont pas réglé leur cotisation 2011.

La radiation de ces membres est soumise au vote : **approuvée à l'unanimité des présents**.

### ↳ 4<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : CONVENTION AMICALE/CUS

Une première réunion a eu lieu le 24 mai entre le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, le Directeur général des services et la DRH.

M. Marcel JACQUOT devait être convié à une prochaine réunion par le secrétariat de M. Robert HERRMANN, mais pour l'instant rien n'a été fait. Il est décidé d'attendre que l'Administration se manifeste.

Il s'agit d'une année particulière puisque la subvention devra être fixée par une délibération de la Communauté Urbaine et que la situation du personnel mis à disposition doit être discutée. Le délai est court puisque cela doit être fait avant de fixer la convention financière du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Les membres du Bureau disponibles seront évidemment conviés pour cette 1<sup>ère</sup> rencontre.

## ↳ 5<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : SITE INTERNET

C'est en cours mais il serait souhaitable qu'il soit opérationnel début juillet.

« La maison est construite, il manque juste la peinture et le papier peint ».

Chaque responsable de commission doit transmettre les éléments à intégrer pour la mise à jour du site et vérifier régulièrement l'exactitude des informations mises en ligne. Une erreur est vite arrivée.

## ↳ 6<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : LOGEMENT DE VACANCES : CONFORMITE ELECTRIQUE, LOGEMENTS MEDITERRANEE

### Mise en conformité électrique des logements :

M. Didier KREBS distribue un tableau d'avancement de mise en conformité et de travaux électriques supplémentaires. C'est suite aux rapports de DEKRA que ces interventions ont été programmées.

En septembre, les ¾ des travaux seront réalisés.

### Etat des lieux des logements méditerranée et atlantique :

Lors de la réunion du 24 mai, il était question de faire le tour des appartements

- pour la méditerranée du 05/11 au 27/11/2011
- pour l'atlantique du 12/03 au 01/04/2012.

Il s'agit tout d'abord de trouver 2 ou 3 équipes de 2/3 personnes pour faire l'état des lieux en recensant les gros travaux et pour faire immédiatement les petites interventions (changement de matelas et sommier, de petits mobiliers ...).

Cela implique une location de véhicule, un ordre de mission pour les actifs et un hébergement sur place. Les retraités bénévoles seront assurés dans le cadre des 5 personnes non nominatives prévues à cet effet.

Un premier état des lieux sera fait en amont par le retour des inventaires de cet été.

La validation de ce projet est soumise au vote : **adopté à l'unanimité des présents.**

## ↳ 7<sup>EME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

### Agenda 2012

Le rédactionnel est distribué à chacun.

M. Jean Luc BALDENSPERGER propose qu'on rajoute tous les noms des Présidents de l'Amicale, mais cela sera fait pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Si d'autres modifications doivent y être apportées, il est indispensable que les retours se fassent rapidement, avant fin de semaine, pour que l'éditeur ait la trame dans les délais.

L'agenda devra être livré au plus tard pour le 31 octobre 2011 faute de quoi l'éditeur devra verser une pénalité financière de 5 000 €.

### Concours dessins et photos

La date limite de retour est fixée au 17 juin.

Une réunion de la commission communication est à prévoir : elle est fixée au mardi 21 juin à 9h00.

### Révision complète des branchements dans la salle informatique

Pour la partie informatique et réseau, Paule KOZUH a été sollicitée.

Pour la partie électrique, c'est Eric FISCHER de maintenance bâtiment qui va être sollicité.

### Intervention de M. Jean-Bernard SOMMER

Il se plaint de sonneries incessantes à la porte d'entrée des locaux de la rue du 22-Novembre qui ne concernent ni l'Amicale, ni les formations informatiques et demande à ce que l'Amicale s'adresse au syndic de l'immeuble pour demander un changement de la plaque-sonnette qui n'est vraiment pas explicite.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du lundi 6 juin 2011 est clos à 16h45.

Marcel JACQUOT  
Président

Suzanne MARZOLF  
Secrétaire Générale